



Saint-Pierre, le 6 avril 2009

Annick GIRARDIN
député
conseiller territorial
de Saint-Pierre-et-Miquelon

M. Stéphane ARTANO
Président du Conseil territorial

SAINT-PIERRE

PERMANENCE SAINT-PIERRE

BP 4477 - 97500

SAINT-PIERRE ET MIQUELON

TÉLÉPHONE

05 08 41 99 98

TÉLÉCOPIE

05 08 41 99 97

ADRESSE ELECTRONIQUE

ecrire@annickgirardin.fr

ASSEMBLEE NATIONALE

126, rue de l'Université

75355 PARIS cedex 07 SP

TELEPHONE

01 40 63 15 39

TELECOPIE

01 40 63 15 40

ADRESSE ELECTRONIQUE

agirardin@assemblee-nationale.fr

BLOG

www.annickgirardin.fr

Monsieur le Président,

J'ai reçu un courrier de la société canadienne DigiWire Services concernant l'activation, l'administration et la gestion du suffixe .pm en tant que nom de domaine de premier niveau pour Saint-Pierre-et-Miquelon.

N'ayant pas reçu de réponse de mon prédécesseur M. GRIGNON à leur première demande faite en 2006, la société canadienne renouvelle aujourd'hui son offre.

Après renseignement auprès de SPM Telecom, il semblerait que ce suffixe soit effectivement déjà assigné à l'Archipel par l'organisme international de gestion des noms de domaine l'ICANN, mais il n'est pas activé pour le moment. Or, cette demande d'activation – si elle devait se faire - doit être faite par le territoire, donc par le Conseil territorial.

Je vous transmets donc copie du courrier de la société DigiWire Services, dans l'éventualité où vous jugeriez opportun, en termes de retombées économiques pour l'Archipel, de les contacter pour demander l'activation du .pm.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma meilleure considération.

Cordialement,

Annick Girardin